

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 52 / 2021

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt et un le Mercredi 16 Juin ,

En exercice : 27

De Présents : 25

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-Mme LECUREUX Aurore-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne-M. AIGUESPARSES Cédric-Mme ÉCULANGER Tamara-M. FRELIER Laurent-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-M. HERAUD Jean-François-NICODEMO Mélissia.

Procurations .:

M. CAMARA Célestin donne procuration à Mme SCOTTO Fabienne

M. HURET David donne procuration à Mme LECUREUX Aurore.

Etaient absents excusés- NEANT

Délibération portant réduction de l'enveloppe indemnitaire suite à la réduction du nombre d'adjoints.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. FERRARI Fabien ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire rappelle que le 28/07/2020 par délibération n°04/2020, le conseil municipal a arrêté l'enveloppe budgétaire globale à 103 398.24 € pour le montant des indemnités du Maire, des adjoints et conseillers délégués.

Du fait de la réduction proposée du nombre d'adjoints, il convient de réduire de 1/8^{ème}

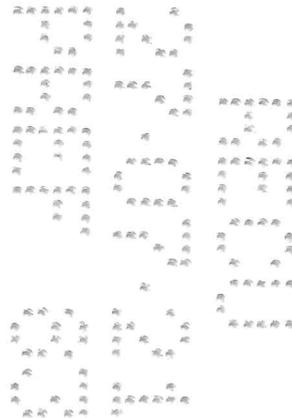
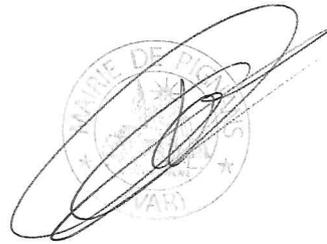
l'enveloppe dédiée aux adjoints, soit d'arrêter le nouveau montant de l'enveloppe indemnitaire des adjoints à 46 620 € et l'enveloppe indemnitaire globale à 98 868 € .

Monsieur le Maire propose de délibérer en ce sens.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur el Maire et après délibérations décide à l'unanimité de réduire l'enveloppe budgétaire de 1/8 dédiée aux indemnités des adjoints comme proposée .

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS



Annexe à la délibération

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

Fonctions	Noms, prénoms	Taux appliqués	Majorations éventuelles	Montants mensuels bruts
Maire	BRUN Fernand	42.14	0	1 639 €
1 ^{ère} Adjointe	SCOTTO Fabienne	14.27	0	555.02 €
2 ^{ème} Adjoint	SANTONI Jean	14.27	0	555.02 €
3 ^{ème} Adjoint	HERAUD Jean- François	14.27	0	555.02 €
4 ^{ème} Adjointe	DUPONT Karine	14.27	0	555.02 €
5 ^{ème} Adjoint	CAMARA Célestin	14.27	0	555.02 €
6 ^{ème} Adjoint	BOUCHER Julie	14.27	0	555.02 €
7 ^{ème} Adjoint	ROSSI Patrick	14.27	0	555.02 €
Conseillère municipale déléguée	LEUREUX Aurore	4.66	0	181.24 €
Conseiller municipal délégué	SEIGNOBOS Jean-Luc	4.66	0	181.24 €
Conseiller municipal délégué	BENEDETTO Nicolas	4.66	0	181.24 €
Conseiller Municipal délégué	FERRARI Fabien	4.66	0	181.24 €
Conseiller municipal délégué	FRELIER Laurent	4.66	0	181.24 €
Conseiller municipal délégué	ADAM Stéphane	4.66	0	181.24 €
Conseillère municipal déléguée	TROISI Valérie	4.66	0	181.24 €
Conseiller municipal délégué	TASSY Jacques	4.66	0	181.24 €
Conseillère municipale déléguée	NICODEMO Mélissia	4.66	0	181.24 €
Conseiller	HURET David	4.66	0	181.24 €

municipal délégué				
Conseillère municipale déléguée	BOULANGER Tamara	4.66	0	181.24 €
Conseillère municipale déléguée	THIERRY Martine	4.66	0	181.24€
Conseillère municipale déléguée	DEZ Marylène	4.66	0	181.24€
Conseillère municipale déléguée	AURIOL Anne	4.66	0	181.24 €

2023
 2024
 2025
 2026
 2027
 2028
 2029
 2030
 2031
 2032
 2033
 2034
 2035
 2036
 2037
 2038
 2039
 2040
 2041
 2042
 2043
 2044
 2045
 2046
 2047
 2048
 2049
 2050